

ASSOCIATION POUR  
**LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE DE LA VERITE HISTORIQUE**  
SUR LA RESISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 6 AOUT 1996

*Le monde est dangereux à vivre. Pas à cause de ceux qui font le mal  
mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. Albert Einstein*

## NUMERO SPECIAL

**1940 - 1944**  
**3000 JUIFS EN CREUSE**  
**dont environ 1000 ENFANTS**

\*  
\*\*

**28-29-30 MAI 1996**

**Retrouvailles**  
**CHABANNES - MASGELIER**

**Colloque d'Historiens à Guéret**  
**"SAUVER LES ENFANTS**  
**JUIFS DE FRANCE"**

### SOMMAIRE

<b>3.000 Juifs dont 1.000 enfants en Creuse</b>	1
<b>Retrouvailles en Creuse</b>	3
<b>Colloque "Sauver les enfants juifs de France"</b>	5
- 1ère session: <b>Vichy et les Juifs</b>	6
- S. Klarsfeld: La politique antisémite de Vichy	6
- J. Michaud: L'administration creusoise et les juifs	7
- H. Wolf: de la Creuse à Auschwitz	7
- 2ème session: <b>Au secours des enfants juifs</b>	8
- S. Zeitoun: L'OSE au secours des enfants juifs	8
- G. Weill: Le rôle éminent d'Andrée Salomon	9
- G. Loinger: Les circuits clandestins	10
- E. Rosner: De Chabannes au Vercors	10
- 3ème session: <b>La Creuse et les enfants juifs</b>	11
- I et R Paillassou: L'exemple de Chabannes	11
- R. Larnaud-J. Bloch-B. Saville-N. Gofstein: Les enfants juifs dans les écoles de la Creuse	12 13
- A. Wiewiorka: Le rôle de l'OSE après la guerre	14
- R. Castille: La recherche et les enfants juifs	14
- 3 professeurs-5 élèves Les jeunes et le racisme	15
<b>Synthèse: Y. Durand</b>	15
<b>Et maintenant ?</b>	16

Dans le précédent numéro, nous avons déjà évoqué le sort des Juifs dans la France de Vichy, rappelé l'ampleur du génocide, rendu compte du voyage de sept professeurs d'histoire et cinq lauréats du Concours de la

Résistance et de la Déportation à Auschwitz, Birkenau, Maidanek.

En consacrant un numéro spécial aux retrouvailles des enfants juifs en Creuse, tout spécialement ceux des "maisons" de l'Oeuvre de secours aux Enfants (OSE), et au colloque organisé à Guéret sur le thème "Sauver les enfants juifs de France", nous continuons à faire oeuvre d'histoire. Nous restons fidèles à l'objectif statutaire de notre association: "établir ou rétablir la vérité historique sur les faits et événements qui se déroulèrent en Creuse entre le 17 juin 1940 et la libération".

C'est parce que nos recherches nous ont conduits à prendre conscience de l'ampleur des drames vécus par les Juifs réfugiés en Creuse que nous avons souhaité le retour des enfants et organisé le colloque.

### **3000 JUIFS DONT 1000 ENFANTS** **EN CREUSE (environ)**

3.000, c'est environ 1 % de la communauté juive de France en 1940 (320.000). C'est 1,5 % de la population de la Creuse à l'époque (environ 200.000). La "densité" des Juifs en Creuse fut donc sensiblement double de la moyenne nationale. Constat d'autant plus surprenant qu'avant guerre la communauté juive en Creuse était limitée à un très petit nombre de familles, implantées et intégrées souvent depuis plusieurs générations. Nombre de Creusois n'avaient à l'époque "jamais vu de Juifs"

#### Qui sont ces arrivants juifs ?

Des réfugiés pour la plupart. Les premiers ont été évacués ou ont quitté librement, dès 1939, la zone des armées: nord et est de la France notamment. D'autres ont, en mai-juin 40, fait partie des réfugiés fuyant devant l'avance des armées allemandes.

Après l'armistice, ils ne sont pas autorisés par l'occupant à franchir la ligne de démarcation pour rentrer chez eux. Beaucoup d'ailleurs ne le souhaitent pas. Leur nombre grossit au fil du temps avec l'arrivée de ceux qui quittent la zone occupée par crainte des rafles. Ils seront rejoints, début 1943, par un fort contingent évacué des départements du midi, notamment des "centres d'hébergement", véritables camps de concentration où les avait parqués le gouvernement de Vichy.

A l'image de la communauté juive vivant en France, les Juifs réfugiés en Creuse comptent un peu plus d'étrangers que de Français. Des étrangers qui pour la

plupart ont fui le nazisme et les persécutions raciales en Allemagne et dans les pays occupés par l'Allemagne. Comme tous les étrangers, ils sont recensés, contrôlés, surveillés, en général "assignés à résidence" dans une commune qu'ils ne doivent pas quitter sans autorisation.

### **ENFANTS REFUGIES ENFANTS HEBERGES ENFANTS CACHES**

La Creuse héberge environ 1.000 enfants juifs, par moitié à titre individuel, avec leur famille ou dans des familles d'accueil; par moitié dans les "maisons" de l'OSE: Chabannes, Chaumont, Le Masgelier et au centre des Granges (Crocq) du Refuge Israélite pour l'Enfance. 1.000 est une estimation, le nombre des enfants a, comme celui des adultes, varié dans le temps.

Les enfants de l'OSE et du Refuge Israélite sont majoritairement étrangers, parfois déjà orphelins.

Contrairement à ce qui a été dit et écrit, les enfants qui sont hébergés dans les "maisons", sous la responsabilité des Oeuvres, ne sont pas des enfants "cachés". Leur présence est tout à fait officielle. Ils sont même doublement recensés: comme étrangers et comme juifs, surveillés par l'administration préfectorale, avec le concours de la police et de la gendarmerie. Ils sont, hors exceptions, inscrits sous leur véritable nom. Ils ont des pièces d'identité ou ce qui en tient lieu et leurs cartes d'alimentation. Ils sont scolarisés, soit à l'école publique locale (Chabannes et Chaumont) soit dans des classes intégrées au domaine comme au Masgelier, avec des enseignants laïques détachés. Les plus grands (adolescents) reçoivent une formation professionnelle.

Ils vivent pour l'essentiel de la générosité des Oeuvres, qui sont elles-mêmes dépendantes des subsides versés par d'autres organisations de secours notamment américaines. Certains parents contribuent, dans la limite de leurs faibles moyens, et l'aide aux réfugiés fournit parfois un complément.

Les enfants **hébergés** dans les "maisons" ne deviennent **cachés**, en fait clandestins, dotés de faux noms et de faux papiers qu'après dispersion, pour la plupart à l'automne 1943. Ils se retrouvent alors chez qui veut bien les accueillir: familles, collectivités laïques et religieuses, etc.. Certains sont dirigés sur l'étranger, Suisse notamment et pour partie Espagne. Quelques-uns ont pu émigrer en 1941 vers les Etats Unis.

Les enfants qui vivent isolément, sous contrôle de leur famille, sont considérés comme **réfugiés** et traités comme tels, c'est à dire "assignés à résidence" lorsqu'ils sont d'origine étrangère, et soumis aux lois raciales, au "statut". Quelques-uns vivent plus ou moins ouvertement sous de faux noms.

### **VICHY ET LES JUIFS LES LOIS RACIALES**

Pour Pétain (comme pour Hitler) les Juifs sont responsables de nombreux maux. Ils ont une part importante dans les malheurs de la France, tout spécialement dans la défaite. Le "statut" qui leur est octroyé, le 3 octobre 1940 est sur certains points plus sévère que l'ordonnance allemande du 27 septembre applicable en zone occupée, même si celle-ci prévoit déjà l'aryanisation des biens et entreprises, en fait la spoliation.

Ce premier statut est suivi par la création, le 29 mars 1941, d'un Commissariat Général aux Questions Juives et le 2 juin par un second statut, lui-même complété par divers textes qui créent de nouvelles contraintes et organisent la spoliation des biens.

L'imagination des responsables de Vichy, comme celle des Commissaires successifs aux "questions juives", est sans limite lorsqu'il s'agit de spolier, humilier, persécuter les Juifs.

Les Allemands en rajoutent encore en zone occupée, avec notamment le port de l'étoile jaune à partir de 6 ans. (Voir ci-après le compte rendu du colloque, tout spécialement les exposés de Serge Klarsfeld et Jean Michaud).

### **1/4 DE LA COMMUNAUTE JUIVE DE FRANCE EXTERMINEE. MOINS DE 10 % EN CREUSE**

Plus de 76.000 Juifs de France dont plus de 10.000 enfants ont été exterminés, inclus environ 3.000 morts dans les camps français du midi pour cause de malnutrition, de maladie, de misère. Les 4/5 ont été arrêtés par des Français obéissant à des ordres français dont environ 10.000 en zone dite libre. La France de Vichy a le triste privilège d'avoir envoyé à la mort, durant l'été 1942, des Juifs qui vivaient en zone sud, hors toute présence Allemande.

A ce jour, on ne connaît pas avec précision le nombre de ceux qui furent arrêtés en Creuse et déportés. Entre 150 et 200, certainement moins de 1 sur 10, vraisemblablement moins de 1 sur 15. Les raisons de ce taux limité sont multiples et encore mal maîtrisées mais il apparaît que les populations creusoises, notamment les populations rurales, se sont en général bien comportées. Concernant les arrestations, la Creuse se situe hélas dans la moyenne nationale, la plupart des Juifs arrêtés, y compris les enfants, le furent par des Français, en uniforme français, obéissant à des ordres français. A noter cependant que face à l'obéissance servile de ceux qui furent le plus directement concernés on trouve parfois des comportements courageux.

### **27 % des adultes exterminés 13 % des enfants exterminés**

Le rapprochement de ces deux chiffres traduit l'immense effort de solidarité des associations juives et parfois le sacrifice des parents, mais aussi l'indispensable assistance des non-juifs.

Pour la Creuse, si on prend en compte 16 ans comme limite d'âge pour les enfants (les Allemands n'avaient prévu de déporter les Juifs qu'à partir de 16 ans) le taux serait, en l'état des connaissances, inférieur à 2 %. Ce chiffre ne prend pas en compte les enfants évacués des camps du midi vers la Creuse et repris fin 42, dont la destinée est encore mal connue.

Il a été beaucoup écrit sur le sort des Juifs en général mais relativement peu sur celui des enfants. Par ailleurs, les médias et dans une certaine mesure l'historiographie ont focalisé l'attention sur le rôle des organisations chrétiennes dans le sauvetage des enfants: catholiques dans les régions de Lyon, Nice, Toulouse, protestants en Haute Loire et dans les Cévennes. En Creuse, il n'y avait pas de communauté juive avant la guerre, pas de communauté protestante et le département était déjà très déchristianisé (1). Pourtant, les Juifs ont en général été correctement accueillis et souvent protégés.

Ce sont ces deux constants qui ont conduit notre association à envisager:

- Les retrouvailles des enfants juifs qui furent hébergés en Creuse
- L'organisation d'un colloque d'historiens avec pour objectifs de faire le point des connaissances et d'initier de nouvelles recherches.

Les sujets étudiés par les historiens ne couvrant pas l'ensemble du thème il a été, en complément, fait appel aux témoignages des acteurs pour poser les premiers jalons de la recherche future.

(1) Louis Pérouas et Jean-Marie Allard. "Histoire religieuse des creusois".

## **RETROUVAILLES EN CREUSE**

### **BIENVENUE LES ENFANTS !**

Le programme initial, élaboré dès le printemps 1994, prévoyait l'invitation en Creuse de tous les enfants juifs hébergés dans le département entre 1940 et 1944, notamment ceux de l'OSE, avec accueil sur les différents lieux de séjour par les municipalités concernées, puis un regroupement à Guéret pour une cérémonie officielle et dans la perspective d'un colloque.

Le projet fut hélas "récupéré" l'an dernier à des fins politiques évidentes, tronqué et détourné de sa vocation initiale, concrétisé en période électorale. Ceux de Chaumont et Crocq furent bien accueillis et heureux de se retrouver sur les lieux où ils avaient séjourné mais ceux venant d'autres "maisons" aboutirent en un lieu qu'ils n'avaient pas connu, croyant en toute bonne foi venir assister à une cérémonie à caractère départemental. Etant précisé qu'il avaient été sollicités

au nom de notre association, laquelle fut totalement évincée. (Voir bulletin, N°3).

Il fallait donc reprendre le programme initial, inviter ceux qui étaient restés "en marge" l'an dernier, en fait ceux des deux principaux centres de l'OSE: Chabannes et Le Masgelier, mais aussi, dans la mesure du possible, les enfants hébergés en Creuse à titre individuel.

Ce ne fut ni simple ni facile. Le projet ayant un caractère officiel: invitation au nom de la Creuse par le Préfet et financement sur fonds publics, il devait logiquement être géré par un organisme officiel: la Commission Départementale de l'Information Historique pour la Paix. Mais, face à des "difficultés administratives" imprévues, notre association se voyait, en urgence, début mai, dans l'obligation de prendre en charge la quasi-totalité du dossier.

Fort heureusement, l'Oeuvre de Secours aux Enfants (OSE) accomplissait un travail formidable, assurait l'essentiel des contacts avec ses "anciens", prenait en charge l'exposition et nous apportait un concours efficace dans la préparation du colloque. Nous adressons nos chaleureux remerciements à la direction de l'OSE et tout spécialement à nos "partenaires" de travail: Mme Salamon du service "Archives et Histoire" et David Douvette, historien, celles et ceux qui les ont secondés. Merci aussi à Jean Bernheim qui fut pour nous un relais précieux.

Seule ombre à la réussite: la prospection des enfants hébergés en Creuse hors OSE ne put avoir l'ampleur souhaitée, faute de temps et faute de moyens.

### **SUCCES DES RETROUVAILLES**

Au départ, nous avons envisagé 3 hypothèses: 60, 80, 100 participants et retenu la seconde. Fin décembre, les inscriptions dépassaient la centaine. Elles atteignaient 120 fin février et le 20 mai plus de 160. En fait, une centaine d'ex-enfants, une cinquantaine de conjoints, une dizaine d'anciens cadres et organisateurs de l'OSE. Il y eut comme prévu quelques défections mais aussi quelques inscriptions de dernière minute.

Une cinquantaine de ces ex-enfants, pour la plupart aujourd'hui sexagénaires, sont venus de l'étranger: Etats-Unis (26), Canada, Australie, Israël, Autriche, Allemagne, Pays Bas, Belgique, Luxembourg, Grande Bretagne. Pour se retrouver entre eux, pour retrouver leurs anciens camarades demeurés en France, pour retrouver les lieux où s'était écoulée une partie de leur enfance, pour retrouver les copains creusois qu'ils avaient connus sur les bancs de l'école.

Extraordinaire destin que celui de ces enfants, pour la plupart d'origine étrangère, pour beaucoup orphelins à la fin de la guerre. Quel exemple aussi car ils sont en général parvenus à dominer les drames vécus, à faire souvent de brillantes études, à réussir dans la vie. Certains sont professeurs d'université, ingénieurs, avocats, diplomates, chefs d'entreprise, etc..

Leur retour en Creuse 50 ans après signifie, semble-t-il, qu'ils ont gardé de leur séjour un souvenir positif, souvent une image chaleureuse de leur école et de leurs enseignants.

Parmi eux 3 rescapés de l'enfer:

- Jerry Gérard venant des Etats Unis
  - Zeev Blumenreich venant d'Israël
- tous deux arrêtés à Chabannes le 26 août 42 (avec 4 camarades hélas disparus).
- Henri Wolf, arrêté le même jour avec sa famille près de Saint Hilaire le Château.

Ces enfants ont eu de la Creuse des images différentes selon qu'il étaient hébergés dans les "maisons" de l'OSE, dans des institutions laïques ou religieuses, dans des familles, ou qu'ils vivaient avec leurs parents. Les "maisons" elles-mêmes étaient différentes. Le Masgelier était un vaste domaine avec une école intégrée, ce qui autorisait peu de rapports avec les jeunes creusois et les populations locales. A Chabannes par contre, l'école laïque unit enfants juifs aux enfants creusois et les rapports avec la population locale furent constants.

Au Masgelier on attendait avec émotion les enfants juifs hébergés au château. A Chabannes on attendait des copains.

#### DANS LA JOIE ET LES LARMES

Les retrouvailles avaient commencé dans le train, entre Paris et La Souterraine, sous le regard des caméras de France 2 et de Lisa Gossels, cinéaste américaine, fille d'un ancien de Chabannes.

Agitation inhabituelle dans la cour de la gare de La Souterraine. Serge Klarsfeld, venu en voiture avec sa soeur qui comme lui avait séjourné au Masgelier, fait entre deux interviews, la connaissance d'Irène et Renée Paillassou, les deux institutrices de Chabannes "Justes parmi les Nations", émues de retrouver leurs anciens élèves. Des élèves tout aussi émus qu'elles. Un grand monsieur venu de Belgique sort de sa voiture des lettres pieusement conservées, écrites à la plume et à l'encre violette. Sans faute d'orthographe.

Il y avait aussi les porteurs de pancartes venus de Chabannes. Joyeux mais un peu anxieux. Est-ce que Jean-Pierre sera là ? et Norbert ? et Michel, etc..

L'accueil était prévu dans la cour d'arrivée. Officiellement par le Vice-Président du Conseil Général, le maire de Grand bourg, ... En fait, chacun se précipita sur le quai, pancartes au vent et photos souvenirs à la main. "Ils" devaient être en tête du train, "ils" étaient en queue. On court. Les voici. On se reconnaît et on s'embrasse. On rit et on pleure. On hésite, de part et d'autre. On s'interroge. Je suis ... Tu es ... Difficile de se reconnaître après 50 ans. Je suis là sur la photo et tu es là. Aux caméras de France 2 et de Lisa Gossels sont venues s'ajouter celles de France 3, les

micros des radios locales et nationales, les enregistreurs des journalistes de la presse écrite. Chacun veut son image, son exclusivité, sa minute d'émotion.

Le train un instant retardé, peut enfin partir tandis que les voyageurs aux fenêtres s'interrogent sur le sens de cette curieuse manifestation qui associe la joie et les larmes.

Difficile de faire monter les uns et les autres dans les cars. On a tant de choses à se dire. Direction La Cazine. Installation. Déjeuner et départ, les uns pour Le Masgelier, les autres pour Chabannes. Emotion de retrouver le château, le parc, de pouvoir librement visiter au Masgelier, en partie seulement à Chabannes où a été aménagée une petite exposition-souvenir.

Le préfet trouve en arrivant à Chabannes un bel embouteillage, une ambiance joyeuse et communicative qui ignore le protocole prévu.

Recueillement lorsque est dévoilée une première plaque rappelant que le château abrita des enfants de l'OSE. Emotion lorsque les deux rescapés d'Auschwitz dévoilent la seconde, avec les noms de ceux qui ne sont pas revenus. Jerry Gérard évoque leur souvenir. Allocutions du maire de Saint Pierre de Fursac, du Président de l'OSE, du Préfet. Propos émouvants du rabbin Liché, lui-même rescapé d'Auschwitz.

Au Masgelier, le domaine est devenu centre équestre. Les propriétaires et le maire de Grand Bourg sont là pour accueillir les anciens hôtes des lieux. On reconnaît la terrasse, l'esplanade. On visite. L'atmosphère est plus calme, plus recueillie qu'à Chabannes. Il y a bien quelques villageois mais pas de copains d'école.

La plaque est dévoilée par Serge Klarsfeld en présence du Préfet. Bienvenue du maire, très ému. Allocutions de Serge Klarsfeld et du Préfet, propos émouvants écoutés avec une attention particulière du Professeur Vera Freud, Déléguée auprès de l'UNESCO:

*"Qui l'eût cru ? ... nous voilà de retour, ici, debout ! ... Il est vrai qu'il nous faut constater que certains d'entre nous, survivants de ces temps meurtriers se sont retrouvés brisés à jamais, que d'autres peinant de dépression en dépression, ont fini par se suicider, mais il est vrai aussi que les expériences et les douleurs qui ne brisent point rendent plus fort. ....*

Vera Freud rend ensuite hommage aux responsables et enseignants des "maisons" où elle vécut: *"... Nous avons reçu une vraie éducation de prince ! Mieux, une éducation pour nous permettre de devenir non seulement des hommes et des femmes libres et responsables, mais restant éternellement curieux et ouverts à tout le savoir humain; riches de toutes les richesses de la terre et du ciel ..."*

Dîner amical et chaleureux au Masgelier, avec une importante délégation de la population locale (plus de 80 convives). Dîner dans la joie des retrouvailles avec

les anciens copains d'école à Chabannes (plus de 120 convives). Des dîners qui se sont terminés fort tard. Il y avait tant de souvenirs à évoquer !

## **GUERET: CEREMONIE OFFICIELLE**

Rassemblement devant la stèle portant sur une plaque:

### **LA REPUBLIQUE FRANCAISE**

**en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis sous l'autorité de fait dite gouvernement de l'Etat Français. 1940-1944  
N'OUBLIONS JAMAIS**

Présence des enfants des écoles, avec leurs enseignants. Dépôt de gerbes devant la stèle mais aussi devant le Mémorial de la Résistance dont les dalles portent le nom de nombreux Juifs.

Allocutions du Président de l'OSE et du Vice-Président du Conseil Général puis lecture par le Préfet d'un message du 1er Ministre du Canada, dont nous extrayons la dernière phrase:

*"... En évoquant ce chapitre important de votre histoire, je vous invite à penser à la signification du jour de la victoire en Europe et à la justice de la cause pour laquelle nous nous sommes tant donnés. Je ne doute pas que vos retrouvailles seront à la fois émouvantes et enrichissantes"*

suivi d'un message du Président de la République Française:

*"A quelle autre moment de l'histoire les bagnes se sont-ils refermés sur plus d'innocents ? A quelle autre époque les enfants furent-ils arrachés à leur mère, entassés dans des wagons à bestiaux tels que je les ai vus par un sombre matin, à la gare d'Austerlitz ? "*

*Ce cri de François Mauriac stigmatise l'horreur brute, celle de ces moments où l'inqualifiable, l'irréparable a été accompli: la patrie des Droits de l'Homme livrant à l'occupant ceux qu'elle aurait dû le plus protéger.*

*Presque aucun enfant ne reviendra de ce voyage en enfer. Très peu d'adultes survivront. 76.000 déportés juifs arrêtés à Paris ou en province disparaîtront.*

*Notre devoir est de ne pas oublier.*

*Notre conscience nous l'interdit.*

*En hommage à ces victimes innocentes et aux six millions de martyrs de la Shoah, nous devons transmettre la mémoire de leurs souffrances et témoigner, encore et toujours. Nous devons le faire aussi, au nom d'une certaine idée de l'homme, car ce crime qui insulte notre siècle, qui insulte notre civilisation, qui insulte les valeurs universelles auxquelles nous sommes attachés est un crime contre*

*l'humanité. Nous devons le faire enfin au nom d'une certaine idée de la France, une France généreuse; fidèle à ses traditions, à sa vocation, à son génie, une France qui n'était pas à Vichy mais qui se trouvait à Londres, dans les sables d'Afrique, dans les maquis ou dans les prisons, une France qui résistait et qui cachait les enfants juifs.*

*La Creuse s'honore d'avoir compté parmi les siens quelques-uns de ces Français, des "Justes parmi les Nations" qui, parce qu'ils refusaient d'être les témoins passifs ou les complices de l'inacceptable, parce que leur conscience leur commandait, au nom de la simple humanité et au mépris des plus hauts risques, d'aider les malheureux persécutés, ont sauvé, écrit Serge Klarsfeld, les trois-quarts de la communauté juive résidant en France ... "*

Pour terminer cette cérémonie le rabbin Liché, rabbin des déportés de France, prononçait à son tour de très émouvantes paroles:

*"... L'expression "vallée des pleurs" est trop faible, elle est au-dessous de la vérité pour évoquer les atrocités commises par les nazis, sur nos frères et nos soeurs, sur nos enfants, en plein 20ème siècle, et pour stigmatiser à jamais le génocide perpétré par Hitler.*

*... Nous évoquons aujourd'hui le souvenir de millions d'êtres humains exterminés dans les chambres à gaz. Leur seul crime a été d'être juif."*

## **INAUGURATION DE L'EXPOSITION**

Elle occupe toute la grande salle de l'Hôtel de Ville. Réalisée par l'historien David Douvette, elle retrace la montée du nazisme avec son cortège de mesures raciales, tout spécialement antisémites, et la vie dans les "maisons" de l'OSE grâce à de nombreuses photos d'époque.

Elle est complétée par une série de panneaux présentés par les Archives Départementales de la Creuse, avec reproduction de textes et documents qui soulignent la portée des lois raciales du gouvernement de Vichy.

Paroles riches d'émotion du maire et vin d'honneur offert par la municipalité de Guéret.

Déjeuner officiel à la salle des fêtes de Guéret, cordial et bien servi, avec des plats qui sentent bon la Creuse.

## **COLLOQUE D'HISTORIENS**

### **"SAUVER LES ENFANTS JUIFS DE FRANCE"**

Le colloque organisé dans la magnifique salle de l'Espace Fayolle, obligeamment prêtée par la ville de Guéret, était le complément logique des retrouvailles.

Le présent compte rendu n'est qu'une brève synthèse des communications et témoignages développés les 29 et 30 mai à Guéret. Les actes définitifs, complets, seront publiés en fin d'année et ils incluront les textes des communicants absents pour raison de santé ou obligations diverses.

### **ALLOCUTION D'OUVERTURE**

En ouvrant le colloque, Castille s'interroge: "Pourquoi un colloque d'historien à Guéret, modeste chef-lieu de 15.000 habitants qui n'est pas même ville universitaire ? Pourquoi un colloque traitant du sort des Juifs organisé par des non-juifs ?

Réponse simple: la Creuse a accueilli entre 1940 et 1944 environ 3.000 Juifs dont environ 1.000 enfants et sa population s'est, en général, honorablement comportée. Il est donc important de savoir comment et de comprendre pourquoi.

Le programme s'appuie sur 3 constats:

1 - La déportation des Juifs de France, les rafles, en zone occupée et en zone dite libre, avant et après occupation par les Allemands, sont encore très imparfaitement connues de la majorité des Français. Parce que les contemporains en ont à peu près tout ignoré. Parce que l'enseignement de l'histoire a été longtemps négligé. Parce que l'historiographie est relativement récente. Parce que les médias ont focalisé l'attention sur quelques faits: "l'arbre cache la forêt".

2 - Il existe une historiographie importante sur le sort des Juifs en général, mais peu de travaux sur le sort particulier des enfants (hors ouvrages sur l'OSE).

3 - 27 % des adultes exterminés. 13,8 % des enfants. Le rapprochement de ces deux chiffres appelle une recherche spécifique pour mieux saisir les conditions de sauvetage des enfants.

L'objectif assigné au colloque est double:

- Faire le point des connaissances
- Initier de nouvelles recherches.

Pas seulement pour satisfaire la curiosité intellectuelle des historiens. Aussi et surtout pour améliorer la prise de conscience, par tous les hommes, des drames qui se sont déroulés au milieu du présent siècle, pour répondre au besoin de savoir des jeunes générations et les aider à se prémunir contre le racisme, la xénophobie et la haine.

### **1ère SESSION:**

#### **LE GOUVERNEMENT DE VICHY ET LES JUIFS**

Sous la Présidence de Serge Klarsfeld, Historien, Président de l'Association: "Les filles et filles de déportés Juifs de France".

Cette 1ère session devait comporter 5 communications mais Gérard Gobitz avait dû renoncer à son voyage à Guéret et David Douvette, après avoir réalisé l'exposition, avait été contraint de regagner Paris.

#### **LES PRINCIPAUX ASPECTS DE LA POLITIQUE ANTISEMITE DE VICHY**

**Serge Klarsfeld**

Nul mieux que Serge Klarsfeld ne pouvait évoquer le rôle des dirigeants de Vichy dans les persécutions raciales. Il le fit avec son brio habituel fait de simplicité, de clarté, de maîtrise pédagogique du sujet, rappelant au passage qu'il est historien de formation et que l'histoire n'est pas affaire d'amateurs, qu'elle exige précision, rigueur, beaucoup de travail et l'envergure qui seule donne accès aux dérogations nécessaires pour accéder aux archives.

Pour Pétain, rappelle Serge Klarsfeld, les Juifs sont les "boucs émissaires" de la défaite de 1940 et lors de l'élaboration du premier statut par Allibert, il se veut particulièrement rigoureux.

Ce statut du 3 octobre 1940 est suivi dès le lendemain par une loi permettant l'internement des Juifs à la diligence des préfets et le 17 par l'abrogation du décret Crémieux (concernant les Juifs d'Algérie). Vichy accepte que le recensement des Juifs voulu par les Allemands soit confié à l'administration française.

#### **Les rafles**

La première date du 14 mai 1941. Elle concerne plus de 4.000 Juifs, d'origine polonaise surtout. Ils sont internés à Beaune la Rolande et à Pithiviers. La seconde, du 20 août, concerne des Juifs français et étrangers qui sont dirigés sur Drancy. La troisième, en décembre, est menée conjointement par les Allemands et les Français et concerne surtout des notables appartenant pour une large part aux professions libérales.

Le premier convoi part le 23 mars 1942.

Vient ensuite la rafle dite du Vel d'Hiv, les 16 et 17 juillet 1942, fruit des négociations entre les SS et, pour la France, Bousquet et Leguay. Ces négociations avaient commencé dès le mois de mai, à l'occasion de la visite en France de Heydrich et de ses entretiens avec Bousquet et Darquier de Pellepoix, commissaire Général aux Questions Juives. C'est Bousquet qui, le premier, proposa la déportation des Juifs de zone non-occupée.

Dannecker, représentant de Eichmann en France envisage de déporter 100.000 Juifs de France, de 18 à 45 ans mais il a, pour ce faire, besoin de la police française. Le 15 juin 1942, le programme est ramené à 40.000. Le 16, Bousquet accepte de livrer 10.000 Juifs de zone non occupée.

Début juillet, Pétain est réservé quant à l'utilisation de la police française pour l'arrestation des Juifs mais

Bousquet propose qu'elle soit utilisée seulement pour arrêter les étrangers. Laval donne son accord.

Le 16 juillet, il est prévu d'arrêter 22.000 adultes en région parisienne mais ce sont seulement 9.000 adultes et 4.000 enfants qui se retrouvent au Vel d'Hiv. On décide de déporter d'abord les adultes, donc de séparer les parents des enfants. Ces derniers seront déportés ultérieurement, après accord de Berlin, intégrés à des convois d'adultes venant de zone non occupée.

C'est le pasteur Boegner qui réagit le premier en demandant au maréchal Pétain "que la France ne s'impose pas à elle-même une défaite morale aux conséquences inestimables". Les cardinaux, notamment Saliège et Gerlier, interviennent aussi contre la déportation des Juifs et les rapports des préfets font état, auprès de Laval, des réactions des populations.

10.000 Juifs sont arrêtés en 1942 en zone non-occupée dont 500 enfants, 91 en Creuse dont 15 enfants.

A l'automne 43, l'OSE prend conscience des risques qui pèsent sur les "maisons" d'enfants et décide leur évacuation, en fait le passage à la clandestinité, notamment par le circuit Gareil.

Un certain nombre d'enfants sont cependant arrêtés en 1944, le 6 avril à Izieux et 250 le 31 juillet, en région parisienne.

Serge Klarsfeld souhaite que des recherches appropriées soient conduites dans chaque département. Pour sa part, il va rééditer le Mémorial de la Déportation, département par département, en s'efforçant de le compléter chaque fois que nécessaire et en apportant des précisions sur la date d'arrestation.

## **L'ADMINISTRATION CREUSOISE ET LES JUIFS**

**Jean Michaud. Professeur Honoraire d'Histoire.  
Agrégé de l'Université**

Pendant la guerre de 1939-1945 le département de la Creuse fut pour les Juifs, tant français qu'étrangers, persécutés par les allemands et le gouvernement de Vichy, une terre de refuge.

Une statistique préfectorale du 12 mars 1943 fait état de la présence de 2.918 Juifs (1.164 français et 1754 étrangers) répartis sur 129 communes. Compte tenu de ceux munis de faux papiers qui ont échappé au recensement on peut estimer qu'environ 3.000 Juifs ont vécu dans la Creuse.

Le nombre des déportés étant de l'ordre de 200, la plupart d'entre eux échappèrent à la mort. Le pèlerinage effectué à trois reprises, en 1988, 1995 et 1996 aux châteaux de Chabannes, Chaumont, Crocq et Le Masgelier, les témoignages reçus par l'Association pour la Recherche de la Vérité Historique, témoignent du bon comportement de la population creusoise envers les persécutés.

Toutefois, il ne faudrait pas que la chaleur des retrouvailles fasse croire aux jeunes générations que la vie des Juifs fut une partie de campagne prolongée dans le bocage creusois. Sous l'égide du maréchal Pétain, le gouvernement de Vichy en fait des êtres à part, soumis à une législation d'exception. Le préfet de la Creuse en applique les lois avec l'aide la gendarmerie, de la police et de la magistrature.

C'est ainsi qu'en guise d'accueil, les Juifs étrangers qui fuient la zone occupée se voient infliger par les gendarmes creusois deux procès-verbaux. Le premier pour ne pas avoir fait viser leur carte d'identité au départ de leur ville d'origine et le second pour ne pas avoir demandé un sauf-conduit à la gendarmerie ou au commissariat de police pour se rendre en Creuse. Le tribunal correctionnel leur inflige ensuite une amende, généralement de 1.200 francs pour le chef de famille, de 600 francs pour la mère et les enfants.

Le 26 août, la gendarmerie procède à l'arrestation de 91 juifs étrangers qui furent pour la plupart dirigés sur Nexon et livrés aux Allemands. Le 4 septembre, 20 enfants sortis l'année précédente des camps du midi furent dirigés sur Rivesaltes à des fins évidentes. D'autres arrestations eurent lieu par la suite, notamment en Février 1943.

Après occupation de la zone dite libre, une loi de décembre 1942 ordonna l'apposition de la mention "JUIF" sur la carte d'identité et la carte d'alimentation de tous les Juifs français et étrangers. Cette disposition fit l'objet de nouveaux procès-verbaux dressés par la gendarmerie. Une autre loi leur interdit de sortir de leur commune de résidence alors qu'auparavant ils pouvaient se déplacer librement dans les communes limitrophes.

Certaines professions sont interdites aux Juifs. Le Préfet de la Creuse signale qu'il a révoqué un chef de service du ravitaillement et une secrétaire de confession juive. Il est interdit à deux Juifs lorrains réfugiés d'exercer le commerce des bestiaux et des chevaux, à un étudiant de quitter la Creuse pour aller poursuivre ses études à l'Institut Polytechnique de Grenoble; il retire sa carte de représentant de commerce à un Juif replié dont le père avait été maire d'Epernay; il refuse d'intercéder, comme le lui demandait le sous-préfet d'Aubusson, en faveur d'un industriel dont, en vertu d'une loi de Vichy, l'entreprise de vêtements était confisquée.

Jusqu'à la fin de l'occupation, l'administration a poursuivi l'application des directives de Vichy. Le 6 juin 1944, elle adresse au Commissariat aux Questions Juives à Paris la liste des Juifs étrangers de la Creuse. Le 8 juillet le commissariat accuse réception de la liste mais il demande celle des Juifs français. Le 26 juillet la liste est prête. Les FFI ayant occupé Guéret les 7 et 8 juin et pénétré dans la Préfecture et, à l'exception de Guéret, le département étant pratiquement sous leur contrôle, l'administration aurait pu arguer que les maquisards avaient emporté les listes.

Le 26 août 1944 la Creuse est libre. La même personne qui rédigeait la lettre d'accompagnement de la liste du 26 juillet 1944 va maintenant rédiger les circulaires pour retrouver les enfants juifs.

### **DE LA CREUSE A AUSCHWITZ VIA NEXON ET DRANCY Henri Wolf, rescapé de l'enfer**

Henri Wolf ne dépendait pas de l'OSE. Il avait été assigné à résidence en Creuse, avec sa famille, dans un village de la commune de Saint Hilaire le Château et son père avait été versé dans un Groupement de Travailleurs Etrangers (GTE).

Si l'on admet que l'enfance s'arrête à 16 ans, âge au-dessous duquel les allemands n'avaient pas prévu de déporter les Juifs, il est le seul enfant rescapé de la rafle du 26 août en Creuse (il n'avait pas atteint sa seizième année alors que les deux survivants arrêtés à Chabannes avaient plus de 16 ans).

"Ma mère et moi rappelle Henri Wolf, avons passé deux ans en Creuse. Au début, les villageois nous ont accueilli avec réserve. C'était la première fois qu'ils voyaient des Juifs. Quand ils ont compris que nous rassemblions à tout le monde ils nous ont ouvert leur coeur et offert leur amitié. Ils nous ont logés, soutenus et respectés. La Creuse a été pour nous un havre de paix et de chaleur humaine. Jusqu'au 26 août 1942".

En cet été 42, 10.000 Juifs ont été arrêtés en zone libre. Ce sont les seuls Juifs arrêtés sur un territoire sans Allemands.

"Ma mère eut droit à une valise et moi à une paire de gifles du gendarme M. qui conduisait cette héroïque épopée. L'humiliation de cette paire de gifles je ne l'ai jamais oubliée. A mon retour, en 1946, j'ai recherché le gendarme M. mais je n'ai pas pu le retrouver."

Après avoir brièvement évoqué le regroupement à Boussac, Henri Wolf s'attache à présenter Nexon: "un des 85 camps de concentration qui ont existé en France. La France qui a le triste privilège d'être le premier pays, après l'Allemagne, à avoir instauré des camps de concentration. ...

"Nexon fut le 2ème camp français par son étendue. Il a été décrit par Laurette Alexis-Monet, de la Cimade, dans son livre "Les miradors de Vichy" (2). Tous les gardiens étaient français et les allemands n'y ont jamais mis les pieds. La nourriture manquait. Il n'y avait pas de médicaments mais l'administration, prévoyante, avait demandé du bois pour confectionner 120 cercueils dans la perspective d'un hiver rigoureux !"

Henri Wolf ne fit qu'un bref séjour à Nexon et Drancy. Le 29 août départ pour Auschwitz par le 26ème convoi. Arrivée le 2 septembre, après 3 jours et 3 nuits de voyage dans des conditions inhumaines. "Des 1.005 Juifs, les allemands firent sortir 27 femmes et 12 hommes, tous très jeunes. Je faisais partie de ces 12

hommes. Le reste du convoi fut exterminé le jour même.

"Les chambres à gaz fonctionnaient depuis un mois environ et n'étaient pas encore au point. Le zyclon B, le gaz mortel n'était probablement pas encore performant. Alors ils mirent beaucoup de temps à mourir.

On a retrouvé, parmi les archives, le livre de bord des gardiens du camp. On y lit: "arrivée du 26ème convoi de 957 (3) Juifs. Gazés 918" et ce commentaire du docteur SS Kramer: "Gros transport. Ai regardé le fonctionnement de la chambre à gaz. En comparaison l'enfer de Dante n'est rien". Ma mère était parmi ces gazés. ...

"Comment nous en sommes-nous sortis ? On ne peut répondre. Il fallait s'adapter et s'intégrer rapidement à l'univers concentrationnaire. S'adapter et s'intégrer ou disparaître. J'avais 16 ans. Je me suis adapté."

Henri Wolf n'évoque que brièvement son séjour au camp et ne s'attarde guère plus sur l'évacuation "la marche de la mort" qui devait le conduire successivement à Gross Roosen, Flossenbourg et Dachau où il fut libéré le 29 avril 1945.

"2.500 Juifs seulement sont rentrés, pour la plupart très jeunes. ... Un tout petit nombre a retrouvé une famille. Les autres, désemparés, sans famille, malades, souvent atteint de tuberculose, sans ressources ... Avec seulement 3.000 francs, un costume usagé, une chemise usagée, une paire de chaussures usagée. ...

"Nous pensions renouer avec le passé. Malheureusement personne ne nous attendait. Seulement la solitude.

"Nous n'avons pas parlé. On ne raconte pas l'inimaginable. ... Nous sommes regroupés pour retrouver chaleur, amitié, fraternité. Nous avons formé un clan.

"Nous avons fondé une famille mais, ... mes frères de misère font toujours partie de ma vie. Une partie de nos vies reste à jamais dans les plaines d'Auschwitz. Nous refusons d'oublier. Nous racontons dans les lycées, les universités, nous accompagnons des professeurs à Auschwitz. Nous ne voulons pas nous taire".

Henri Wolf évoque Malraux: "Pour la première fois dans l'histoire du monde des hommes ont donné une leçon à l'enfer" et poursuit: "Nous avons rencontré des jeunes filles qui nous ont aimé, qui nous ont réappris la tendresse, qui nous ont donné des enfants, qui nous ont réappris à vivre. ... Nos enfants sont notre revanche. Ils ne nous ont pas exterminés. Nous avons donné au monde une leçon de vie".

La salle debout applaudit longuement, très longuement Henri Wolf, pour son bouleversant témoignage.

(2) Aux Editions de Paris

(3) On peut supposer que 48 étaient morts au cours du voyage.

## 2ème SESSION

### "AU SECOURS DES ENFANTS JUIFS DE FRANCE"

Sous la Présidence de Sabine Zeitoun. Docteur en Histoire. Directeur du Centre de la Résistance et de la Déportation de Lyon

Cette session devait être présidée par Madame Vivette Samuel que des problèmes de santé retiennent à Paris.

Elle avait, comme le veut son titre, vocation à évoquer les différentes initiatives qui contribuèrent à sauver les enfants Juifs de France, ceux de l'OSE, mais aussi ceux qui furent protégés individuellement et à souligner l'indispensable relais des non-juifs.

#### L'OSE AU SECOURS DES ENFANTS JUIFS Sabine Zeitoun

Confirmant ce qu'avait dit Serge Klarsfeld, Sabine Zeitoun rappelle qu'il a fallu attendre le début des années 80 pour que l'histoire s'intéresse sérieusement à la période de Vichy, aux responsabilités écrasantes du gouvernement d'alors, aux responsabilités d'une partie de la population française. Elle évoque les difficultés rencontrées pour travailler sur le sort des enfants juifs, les incompréhensions, les interrogations sur l'opportunité de faire revivre des faits douloureux.

"L'OSE a été fondée en Russie tsariste en 1912 par l'intelligentsia juive, pour lutter contre les conséquences d'un antisémitisme virulent, créer des dispensaires pour les femmes enceintes, la protection des nourrissons, mener une action prophylactique. ... En 1923, elle regroupe toutes ses filiales à Berlin et se donne un président prestigieux: Albert Einstein. En 1933, avec l'arrivée de Hitler au pouvoir, elle émigre à Paris".

Très vite l'OSE doit s'intéresser au sort des Juifs allemands, autrichiens, tchèques, réfugiés en France pour fuir les persécutions nazies puis celles du gouvernement de Vichy.

C'est en 1939 que sont ouvertes les maisons de la Creuse, pour accueillir des enfants évacués de la région parisienne, mais aussi la pouponnière de Limoges et les centres de Brou Vernet dans l'Allier et du Couret en Haute Vienne.

L'action de l'OSE se poursuit en zone nord malgré l'occupation et Sabine Zeitoun signale l'ouverture, dès juillet 40, d'un dispensaire, rue des Francs Bourgeois à Paris. Il faut aussi faire face aux problèmes posés aux familles par l'arrestation des hommes lors des premières rafles, en 1941, organiser des placements en milieu rural.

Très vite les responsables de zone occupée, tout spécialement le docteur Minkowski, estiment nécessaire de passer à la clandestinité et 600 enfants sont cachés.

A partir de mars 1943, l'OSE est intégrée à l'UGIF et de ce fait plus facile à surveiller et contrôler.

En zone non occupée, après la création du statut des Juifs et la loi du 4 octobre qui accorde aux préfets des capacités d'internement d'office, l'OSE crée des centres médicaux-sociaux dans les grandes villes, introduit des assistantes sociales, notamment Vivette Samuel et Ruth Lambert, dans les camps du midi, obtient des visas pour faire émigrer des enfants aux Etats-Unis et en Amérique Latine.

L'OSE travaille dans la légalité mais, comme en zone occupée, certains responsables dont le docteur Joseph Weill souhaitent le passage à l'illégalité et la fermeture des "maisons".

Les rafles d'août 1942 justifient cette perspective. A Vénissieux des assistantes sociales de l'OSE, avec le concours d'Amitié Chrétienne (4) parviennent à sauver 108 enfants.

Sabine Zeitoun évoque la création du "circuit Garell" dont l'objectif est de séparer les enfants des parents, de faire accepter des fausses identités, des placements en milieu non-juif, des passages à l'étranger, notamment en Suisse et en Espagne. Il se développe en collaboration avec les oeuvres juives et non juives, notamment les protestants de la Cimade et le concours d'évêques catholiques, à Toulouse, Montauban, Nice.

Sabine Zeitoun précise que la plupart des 18 maisons de l'OSE dont les 3 de la Creuse furent des établissements laïcs. Chacune avait sa spécificité. Chaumont, dirigée par le docteur Lotte Schwartz et le Masgeliier avec Pludermacher étaient de tendance "bundiste", sans pratique religieuse. Ils inculquaient aux enfants l'esprit de tolérance et une grande ouverture d'esprit. Chabannes était dirigée par un laïc non-juif, Félix Chevrier, qui sut imposer le même esprit de tolérance et facilita les relations des enfants juifs et non-juifs au sein de l'école publique. Dans toutes les maisons, les enfants furent habitués à la pratique de l'éducation physique sous l'autorité de Georges Loinger. (Voir ci-après sa communication)

Sabine Zeitoun termine en rappelant que 11.000 enfants furent déportés de France et exterminés mais que l'OSE sauva environ 5.000 enfants, souvent avec l'aide de non-juifs.

(4) Association comprenant des religieux et des laïcs, fondée à Lyon. Au sein de ce groupe: Olivier de Pierrebourg, Compagnon de la Libération, "Juste parmi les nations" qui fut député de la Creuse et maire de Guéret.

#### LE ROLE EMINENT D'ANDREE SALOMON Georges Weill. Inspecteur Général des Affaires Culturelles

Andrée Salomon fut "une grande dame" qui, au sein de l'OSE, joua un rôle très important dans le sauvetage des enfants juifs.

Georges Weill, son neveu, précise qu'elle débuta son action en aidant les enfants juifs allemands émigrés après la "nuit de cristal". Il la décrit comme "une femme lumineuse, d'allure souveraine, avec un coeur d'une richesse inépuisable, dominant toutes les situations avec calme et courage".

Après l'armistice, elle s'installe à Clermont-Ferrand "pour se consacrer au sauvetage des familles et à l'éducation des enfants". Elle adopte comme couverture la fonction d'assistante sociale de l'OSE, s'occupe des dossiers d'émigration, mais refuse pour elle-même la possibilité qui lui est offerte de partir. Elle dirige l'action sociale dans les camps. Georges Weill évoque sa première visite à Gurs où "elle trouve des enfants glacés et rencontre le désespoir". Il rend hommage aux équipes de volontaires qui vivent dans les camps et cite Ruth Lambert qui passa trois ans à Gurs.

Andrée Salomon parvient aussi à faire libérer des adultes en exploitant les failles de la réglementation. Elle s'occupe des filières d'évasion et de l'acheminement des fonds.

Après la libération, elle se consacre aux orphelins, recherche les familles disparues, s'efforce de procurer un métier aux adolescents.

#### **LES CIRCUITS CLANDESTINS L'EXEMPLE DU RESEAU GAREL**

**Georges Loinger. Président des organisations de résistance juive en France**

Après avoir exprimé les regrets de Vivette Samuel de ne pouvoir participer au colloque, Georges Loinger précise qu'il fut pendant une partie de l'occupation installé en Creuse avec son épouse, laquelle s'occupait, dès avant la guerre, d'enfants juifs émigrés d'Allemagne.

Prisonnier évadé, il tient à préciser que si tel autre prisonnier évadé a pu ignorer les persécutions raciales, lui était parfaitement au courant.

Georges Loinger obtient, dès son retour en France, que les 123 enfants dont s'occupait son épouse soient pris en charge par l'OSE. A l'initiative du docteur Joseph Weill, préoccupé par le sort d'enfants stressés, angoissés, il devient moniteur itinérant d'éducation physique afin de "sublimier leur angoisse".

Sa mission est de "préparer les enfants aux épreuves qui les attendent". Dès le début de 1942, il organise à Montintin (Haute Vienne) un stage de formation de moniteurs afin d'avoir, dans chaque maison, un correspondant en charge de l'entraînement quotidien.

En 1942, à Lyon, il participe avec le docteur Joseph Weill, le docteur Gaston Lévy, Jacob Bloch, Andrée Salomon, etc., à la réunion au cours de laquelle furent apportées des informations sur le sort des déportés et prise la décision de préparer l'évacuation des "maisons", en fait la dispersion des enfants. C'est à

cette occasion que Joseph Weill présenta Georges Garel et la mission qui allait lui être confiée.

Pour Georges Loinger, la création du réseau Garel est un acte de résistance et il tient à souligner l'existence d'une résistance juive en France, rappelant au passage ces propos du général de Gaulle: "La synagogue a fait son devoir. Il serait temps que l'église fasse le sien". Il évoque la création à Toulouse, dès 1941, de l'Organisation Juive de Combat (OJC), l'existence de maquis juifs, de groupes de combat juifs. Il souligne l'action des Eclaireurs Israélites de France (EIF) et rend hommage aux convoyeuses d'enfants.

L'objectif de Garel est d'aryaniser toutes les organisations, de cacher les enfants parmi les non-juifs, de leur dire: "Vous ne pouvez plus être juifs, vous avez d'autres noms". Il se met en relations avec Mgr Saliège à Toulouse et obtient de lui une lettre ouvrant les portes de nombreuses institutions catholiques. La mission fixée par Joseph Weill était double:

- Vider les "maisons" des enfants. Les cacher.
- Trouver des familles d'accueil pour 1.500 enfants.

Georges Loinger se voit chargé de créer une filière vers la Suisse, tout spécialement pour les familles religieuses venant de l'Est et de vaincre les réticences des enfants: "Si je change de nom mes parents ne me retrouveront plus jamais". Près de 1.000 enfants purent passer en Suisse, malgré de multiples difficultés de circulation, d'accompagnement, de moyens matériels.

#### **SOUVENIRS D'UN ENFANT CLANDESTIN DE CHABANNES AU VERCORS Ernest Rosner**

"Nous étions quelques garçons de Chabannes, dispersés d'abord à Limoges, chez des cultivateurs et maraîchers. Nous nous sommes retrouvés en mars 1943 dans la Drôme, par une filière que je ne connais pas.

"Nous avons été embauchés sur un chantier par une entreprise de génie civil qui devait élargir des routes de montagne dans les contreforts du Vercors. En fait, c'était une façade. Le but réel était de faire sauter la voie de chemin de fer Grenoble-Nice en cas de débarquement dans le sud de la France. Ce chantier était dirigé par un ingénieur des Ponts et Chaussées. L'équipe était constituée par 4 ou 5 garçons de Chabannes dont deux sont ici. Les deux autres sont l'un au Canada, l'autre aux Etats-Unis. Il y avait aussi deux étudiants marseillais un peu plus âgés que nous mais qui n'étaient pas davantage habitués à manier la pelle et la pioche. Cet ingénieur avait avec lui ses propres enfants.

"En octobre nous avons été à nouveau dispersés. Eric et moi avons été recueillis par une famille protestante qui dirigeait une scierie. Dans une ambiance résistante.

Le 6 juin 1944, tout le personnel de la scierie et nous-mêmes sommes montés au Vercors. Nous avons été

incorporés en compagnie de gens déterminés: les mineurs de La Mure, mais à 17 ans nous étions un peu tendre pour ces hommes habitués à des actes durs. Nous avons été affectés dans une équipe plus citadine, dirigée par une personne en contact avec Marc Sangnier, fondateur du Sillon, qui devait tomber en Alsace. A Vassieux nous avons travaillé à construire l'aérodrome, pour les parachutages. Notre groupe a échappé à l'encerclement et s'est replié à travers la forêt de Lente.

"En août nous avons été engagés dans la vallée du Rhône. Nous avons participé à la Libération de Romans et de Lyon. A Romans nous avons retrouvé des camarades de Chabannes et à Lyon nous avons été interpellés par nos vrais noms par Jablonsky".

Ernest Rosmer a raconté avec simplicité et modestie un parcours exceptionnel, partagé par d'autres "grands" de Chabannes. Son récit souligne la complexité et l'efficacité des réseaux clandestins de l'OSE. Il montre aussi que Félix Chevrier et son équipe avaient su former des hommes de devoir et de courage.

#### **L'INDISPENSABLE RELAIS DES NON-JUIFS**

La table ronde qui devait traiter ce sujet s'est trouvée quelque peu escamotée, d'une part par l'absence de l'un des intervenants prévus, mais surtout en raison des nombreuses questions suscitées par les communications de Sabine Zeitoun, Georges Weill, Georges Loinger et Ernest Rosner.

Il faut noter que le sujet avait, pour partie, été déjà traité dans la mesure ou l'organisation du circuit Garel reposait pour l'essentiel sur le concours de non-juifs. Le récit d'Ernest Rosner en était une parfaite illustration. Les exposés de l'après-midi allaient en apporter confirmation.

Un débat s'est engagé sur la date de fermeture de Chabannes, sans apporter de réponse satisfaisante. On notera toutefois que dès le début de 1943 des "grands", dont Ernest Rosner et d'autres camarades, avaient quitté le château et la Creuse.

Autre interrogation: le sort des enfants de Gurs et Rivesaltes dirigés en 1941 sur Chabannes et Le Masgelier, en remplacement de ceux qui avaient pu émigrer aux USA. Il apparaît hélas qu'une vingtaine furent repris, début septembre 1942, au Masgelier. Pour Chabannes, les témoignages recoupés par les informations de Michaud, puisées dans les archives de la gendarmerie, montrent qu'en usant de diverses précautions et astuces Chevrier parvint à sauver les enfants réclamés. Une seule interrogation subsisterait pour un enfant très jeune mais rien n'est sûr.

*NDLR. Le nom qui a été évoqué: Rolf Rothschild, est celui d'un enfant raflé le 26 août 1942, mort en déportation et mentionné sur la plaque dévoilée le 28 mai. Il était à Chabannes avant l'arrivée en Creuse des enfants de Gurs et Rivesaltes. Aucun Rothschild ne*

*figure sur les listes et les fiches individuelles de ces enfants.*

*Il faut savoir que les recherches sont extrêmement difficiles. Les pointages auxquels il a été procédé depuis le colloque n'ont pas apporté de solution et, comme l'a rappelé Serge Klarsfeld, il reste des incertitudes sur le sort de ceux qui furent ramenés vers Rivesaltes.*

*Un document récemment versé aux Archives de la Creuse, fait référence à une interception par le "contrôle technique" (contrôle postal et téléphonique) laisse supposer que des enfants en provenance des camps du midi auraient transité par un centre juif où ils auraient reçu, pendant trois semaines, un enseignement religieux intensif. Tout témoignage concernant ces faits serait apprécié. Ecrire à l'association.*

### **3ème SESSION**

#### **LA CREUSE ET LES ENFANTS JUIFS**

**Sous la présidence de Yves Durand  
Professeur Honoraire d'Université**

Cette session avait pour objet de mettre en relief les attitudes et comportements des creusois vis à vis des enfants juifs, ceux des maisons de l'OSE mais aussi ceux qui furent accueillis dans des familles et dans des institutions laïques et religieuses, avant et après l'occupation par les allemands.

Elle voulait aussi, en donnant la parole à des professeurs d'histoire et à des élèves faire le point des connaissances et des perceptions qu'ont les générations nouvelles des drames vécus par les enfants juifs de France sous le régime de Vichy.

#### **L'ECOLE LAIQUE PROTECTRICE ET ASSIMILATRICE DES ENFANTS JUIFS L'EXEMPLE DE CHABANNES**

**Irène et Renée Paillassou,  
Institutrices Honoraires  
"Justes parmi les Nations"**

"Ces enfants, confiés à l'école, furent immédiatement accueillis par leurs camarades, filles et garçons, que n'avait jamais effleuré le problème juif ou le problème étranger", écrivent Irène et Renée Paillassou au début du texte inclus dans les pré-actes. Elles confirment à l'occasion de leur communication et affichent leurs sentiments:

"Nous les avons beaucoup aimé parce qu'ils étaient intelligents, affectueux. Ils aimaient leurs maîtres et ils aimaient leurs camarades. Tous les gens du village leur ont ouvert leurs portes et leurs cœurs". Ils ont été "adoptés" par la population locale. Renée Paillassou cite ce témoignage de l'un d'eux: "Les adultes ont

vraiment tout fait pour nous laisser ignorer quel était notre sort, quels étaient nos problèmes. Si nous avions su ce que les adultes ont eu soin de nous cacher nous n'aurions jamais pu vivre une vie heureuse comme nous l'avons vécue au château". Les adultes ce sont tout à la fois ceux de l'encadrement, les enseignants et ceux qu'ils fréquentaient dans le village.

L'école a manifestement joué un rôle d'assimilation car il faut se rappeler que les enfants de Chabannes étaient pour la plupart d'origine étrangère.

Elle a aussi été protectrice. Les soeurs Paillassou étaient en relation constante avec Félix Chevrier et ses collaborateurs, lesquels s'ouvraient à elles de leurs craintes, de leurs angoisses dans la perspective de rafles. Elles racontent avec émotion comment, par l'intermédiaire de leur père, ancien gendarme, elles purent être informées des menaces qui pesaient sur les enfants et comment Chevrier réagit en apprenant l'imminence d'une rafle:

"M. Chevrier, d'ordinaire si jovial, s'est levé livide. Il a dit: "Je vous remercie", n'a demandé aucune explication et a ajouté "Je fais le nécessaire". Une heure après plus un enfant n'était au château, les "grands" avec leurs éducateurs dans la nature, les plus jeunes, qui ne pouvaient pas passer des nuits dehors, sont allés dans les maisons des habitants de Chabannes qui aimaient ces enfants, qui vivaient avec eux, pour qui le problème juif ne s'était jamais posé, le problème étranger non plus, et qui semblent avoir été déjà des résistants sincères. Tous ont ouvert leur maison à ces enfants désespérés qui pour la première fois savaient qu'ils étaient en danger."

Chabannes est pour elles un village exemplaire et elles souhaitent qu'il soit associé à l'honneur qui leur a été fait, que la médaille des Justes lui soit attribuée.

Une médaille qu'elles ont longtemps refusé. "Nous n'avions rien fait d'extraordinaire. Nous avons aimé ces enfants, nous avons voulu les sauver de la barbarie, du sort épouvantable auquel ils étaient peut-être promis".

"Ils ont aimé leurs maîtres, ils ont aimé leurs camarades. ... C'est un bel hommage à l'école laïque. Le diplôme qui est le plus important pour eux est le certificat d'études qu'ils ont obtenu dans des circonstances extraordinaires. Ils sont parfois devenus de grands savants, de grands avocats et il en est qui ont des titres prestigieux mais ce qui compte pour eux c'est le certificat d'études".

*NDLR. L'évacuation précipitée de Chabannes a privé de leur diplôme ceux qui l'avaient obtenu. Nous confirmons que nous sommes intervenus auprès de l'Académie pour que soit étudiée la possibilité d'établir des ampliations. Il nous a été affirmé que l'administration avait conservé trace des notes obtenues aux épreuves du certificat d'études passées il y a maintenant plus de 50 ans, mais que les dossiers*

*venaient d'être versés aux Archives Départementales. Confirmation par les Archives qui nous ont promis de faire les recherches nécessaires. Encore un peu de patience et les enfants de Chabannes recevront, à défaut de l'original, une pièce attestant qu'ils ont bien obtenu le Certificat d'Etudes Primaire, le cas échéant avec mention.*

## **LES ENFANTS JUIFS DANS LES ECOLES DE LA CREUSE**

### **Enfants "aryanisés" à Bourgneuf René Larnaud. Instituteur Honoraire**

Ils étaient vraisemblablement des enfants de l'OSE. Ils y eut à Bourgneuf des garçons et des filles. Internes à l'EPS de garçons et à l'EPS de filles. Certains sont identifiés, les autres non. Ils y vécurent apparemment sans problèmes. Protégés par des chefs d'établissement qui eurent le courage de les accueillir, d'assurer leur subsistance et de veiller à leur éducation. Comme à Chabannes et ailleurs sans doute, ils vécurent en bonne harmonie avec les enfants creusois.

Les hommes et les femmes qui prirent, en connaissance de cause, des risques non négligeables pour aider ces enfants sont morts sans avoir été gratifiés d'une quelconque reconnaissance, hors la satisfaction du devoir accompli.

René Larnaud fit durant un an la classe à quelques-uns sans savoir qu'ils étaient juifs, ... jusqu'au jour du certificat d'études.

"L'école primaire de Bourgneuf comptait à l'époque 12 classes mais il y en eut jusqu'à 20 en raison de l'afflux de réfugiés. On ne savait plus où les mettre. Il y en avait dans les salles de la mairie.

"J'avais la classe du certificat d'études. A la rentrée 43-44 le directeur vint dans ma classe avec des élèves qui le suivaient. "Je vous amène des nouveaux" et il m'a tendu une liste. Je les ai inscrits et ils se sont intégrés avec les autres.

"Je leur ai fait la classe jusqu'en mai. ... L'académie nous a alors demandé d'inscrire les élèves qui voulaient passer le certificat d'études. J'ai demandé aux candidats de m'apporter un bulletin de naissance. Pour ceux de la région je l'ai eu presque immédiatement mais il y en a une dizaine qui ne m'ont rien donné. ... En fin de mois, je leur ai dit: "Je ne vais pas pouvoir vous inscrire". A la récréation de 10 heures deux de ces élèves ont demandé à me parler. Ils m'ont dit: "Nous ne pouvons pas vous donner de bulletin de naissance. Nous sommes des enfants juifs. ... Nous ne savons même pas où sont nos parents".

"Je ne savais pas que je les avais inscrits dans ma classe sous un faux nom. L'année s'était passée tout à fait normalement. C'étaient d'excellents élèves. Je suis allé voir le directeur Il a téléphoné à l'Académie. ... L'Inspecteur d'Académie a dit: "Il n'y a qu'à les

inscrire". C'était le 6 juin et j'avais d'autres obligations: le lendemain nous attaquions Guéret. J'ai appris le soir qu'ils avaient tous été reçus".

"Le 7 en soirée, quand je suis rentré, on m'a remis une lettre de deux de ces élèves. Ils voulaient rentrer dans le maquis. Il est bien évident qu'à 14 ans je ne pouvais pas les accepter et je ne suis pas allé au rendez-vous fixé".

René Larnaud confirme l'intérêt porté alors au certificat d'études. "Les diplômes étaient affichés dans toutes les fermes".

Parmi les élèves de René Larnaud, il y avait un nommé Achard, de son vrai nom Claude Abraham, devenu professeur de littérature française à l'Université de Californie, spécialiste éminent du 17ème siècle. Les hasards de la vie ont fait qu'il a par la suite noué des relations d'amitié avec Jean Michaud et lui a raconté son odyssée. D'origine allemande, il avait été interné avec sa mère à Gurs puis dirigé sur Drancy, aux fins évidentes de déportation. Alors qu'il était sur la plate forme du bus qui le conduisait à Drancy un adulte l'a pris par main et fait sauter avec lui, à un carrefour. Il s'est retrouvé à Montintin et de là à Bourgneuf.

#### Au Lycée de Guéret

**Jacques Bloch. Directeur Honoraire du Service des Commissions du Sénat**

Jacques appartient à la famille de l'Historien Marc Bloch. Son père était professeur de Khâgne à Paris, révoqué pour raisons raciales. La famille se replia en Creuse, d'abord chez Marc Bloch, aux Fougères, puis à Genouillat.

"Je suis arrivé en Creuse dans un cadre familial, hors toute organisation juive. Avec les incertitudes de l'époque, mes parents me firent inscrire au lycée de Guéret, qui ne s'appelait pas encore Pierre Bourdan, en terminale. Ce fut pour moi un havre de paix dans la tourmente. A quoi c'était dû ? Probablement au naturel des creusois auxquels on ne rendra jamais assez hommage".

Jacques Bloch évoque le proviseur, M. Hérold, protestant alsacien qui était auparavant proviseur au Lycée Fustel de Coulanges de Strasbourg. "Il ne nous a jamais fait des grands discours mais il émanait de sa direction de proviseur autorité et rayonnement. ... L'atmosphère dans le lycée était une atmosphère vraiment paisible et l'année que j'y ai passée est restée comme une année de sérénité";

"L'accueil par la population creusoise lycéenne a été sans problème". Seul incident une étoile jaune collée certain jour sur le montant du lit de Jacques Bloch, relayée le lendemain par une croix gammée sur le lit du présumé coupable. Il y avait bien au lycée trois présumés miliciens mais, estime Jacques Bloch, "Je ne crois pas qu'ils aient sévi de quelque manière, qu'ils aient fait arrêter un de leurs condisciples".

Nous savons, par la compilation des archives centrales de la Gendarmerie (Le Blanc) réalisée par Michaud, que la famille Bloch était, comme la plupart des familles juives, surveillée. Avec toutefois quelque bienveillance car, raconte Jacques Bloch, le brigadier eut recours aux services du professeur Bloch pour préparer un concours interne de la gendarmerie. En remerciement sans doute, la famille Bloch se vit procurer par son obligé une cache de secours et parfois conseiller de ne pas coucher à son domicile.

*NDLR. Jacques Bloch, après son année au lycée de Guéret, gagna le maquis à la 1ère Cie Franche, fut gravement blessé lors de l'attaque de Guéret le 7 juin 1944, amputé d'un bras, caché à l'hôpital, dénoncé aux allemands par un milicien après réoccupation de la ville et déporté.*

#### Un an à l'école primaire de Mortroux **Betty Kaluski-Saville de l'Association "Enfants cachés"**

Comme Jacques Bloch, Betty Kaluski-Saville ne relevait pas de l'OSE ni d'une quelconque organisation. Elle fit partie des quelques 600 Juifs évacués des camps du midi, tout spécialement de Gurs, au début 1943, et assignés à résidence en Creuse, dans les cantons du nord du département: Dun et Bonnat.

"Je suis arrivée en Creuse avec ma mère qui sortait de Gurs et était assignée à résidence à Mortroux. ... Nous étions logés chez l'habitant. J'allais à l'école avec d'autres enfants juifs mais la plupart des enfants de la classe étaient des enfants de Mortroux. J'avais parmi mes copains Henri Fizbin qui a été, par la suite, député communiste. Il y avait aussi des réfugiés de différentes régions de France. Nous suivions les cours comme les autres. On n'a jamais senti le moindre reproche ou la moindre haine contre nous de la part des enfants, ce qui veut dire qu'ils n'entendaient rien chez eux non plus".

Betty Kaluski-Saville a été surprise par les châtiments appliqués alors dans les écoles creusoises: coups de règle sur les doigts, parfois gifles. Elle y a toujours échappé et conserve le respect de ses enseignants d'alors qu'elle qualifie d'excellents et avec lesquels elle a renoué ultérieurement.

De cette année creusoise elle garde le souvenir de "sa rencontre avec la nature" mais ajoute: "c'était quand même l'angoisse chaque fois quand on devait se cacher avec ma mère".

*NDLR. Cette angoisse était justifiée car un certain nombre des évacués de Gurs furent arrêtés et déportés fin février 1943.*

#### Deux ans au Lycée de Guéret **Noël Gofstein. Cardiologue.**

Retenu par ses obligations professionnelles, Noël Gofstein n'a pas pu venir en Creuse mais il a remis à

son ami Yves Durand, un long témoignage, lequel, faute de temps ne peut être que brièvement évoqué.

La famille Gofstein, qui a fui clandestinement la zone occupée en 1942, se retrouve en Creuse à Vieilleville et inscrit le jeune Noël au lycée de Guéret où il fera sa cinquième et sa quatrième.

Curieusement, Noël Gofstein utilise les mêmes termes que Jacques Bloch: "un havre de paix". Il évoque "une administration remarquable, un corps professoral excellent; tout concourait à rendre la vie agréable à de jeunes lycéens, réunis là dans des locaux très bien entretenus". et il ajoute: "Je n'ai jamais souffert de réflexions antisémites de mes camarades de lycées qui constituaient pour moi un groupe d'amis beaucoup plus nombreux et divers que ceux que je fréquentais à Orléans ...".

Le très riche témoignage de Noël Godstein sera intégré aux actes définitifs du colloque.

*NDLR. A Chabannes, à Bourganeuf, à Guéret, à Mortroux, en beaucoup d'autres lieux de Creuse, l'école laïque a accueilli les enfants juifs, ceux de l'OSE et ceux qui furent hébergés isolément ou avec leur famille, elle les a protégés souvent, éduqués toujours et dans une large mesure assimilés car beaucoup étaient étrangers, coupés de leurs racines, de leur langue maternelle.*

*Curieusement, on parle toujours de l'aide apportée par les institutions religieuses, jamais ou presque du rôle joué par l'école laïque. Peut-être le temps est-il venu de lui rendre l'hommage qu'elle mérite.*

## **L'OSE ET LES ENFANTS JUIFS ORPHELINS APRES LA GUERRE**

**Annette Wiewiorka. Docteur en Histoire  
Maître de recherches au CNRS**

Après les témoignages, retour, avec Annette Wiewiorka, à l'histoire. "Notre travail, à nous historiens, c'est d'établir une distance avec l'émotion. ... c'est de retrouver l'envers du décor ... de lui donner une cohérence".

Jusqu'ici le colloque avait évoqué le sort des enfants durant la guerre. Annette Wiewiorka s'attache à faire revivre l'après libération.: "Pour l'OSE, une tâche ingrate qui a accumulé les difficultés: difficultés matérielles, difficultés financières, difficultés administratives mais aussi et peut-être surtout difficultés pédagogiques et psychologiques".

Dès le mois de septembre, un groupe comprenant Mme Masour (Germaine dans la clandestinité), Andrée Salomon, Georges Garel, Robert Job, Julien Samuel, etc., élabore ce que Joseph Milner a appelé "la Charte de Lyon".

"Cette charte prévoyait différents types d'action, notamment un service de l'enfance, confié à Robert Job, qui avait pour tâche l'ouverture ou la réouverture des maisons tandis qu'un autre service, ... qui disposait du fichier, s'occupait du regroupement familial" (confié à Mme Masour).

"... Le fichier, qui se trouve en Suisse, qui est le fichier global de l'ensemble de l'OSE, pas seulement pour les enfants de l'OSE en France, ... regroupe plus de 4.000 fiches.... Il va falloir reconstituer l'identité exacte des enfants qui ont vécu sous de faux-noms et établir (après le retour des rares survivants des camps) qui sont les enfants qui doivent être considérés comme "abandonnés".

"... Il faut rechercher des noms et des lieux, retrouver éventuellement des parents, des frères, des oncles ou des cousins, ... en Europe, aux Etats-Unis, en Palestine".

"... Tous les enfants dont l'OSE s'est occupée ont été retrouvés mais il faut aussi, en liaison avec les autres associations juives, retrouver les enfants placés par les familles et disparus.

Annette Wiewiorka rappelle que la proportion des enfants sauvés a été bien supérieure à celle des adultes et précise: "le rôle des organisations juives a été loin d'être décisif puisque à peu près 7 enfants sur 8 ont été sauvés par des stratégies familiales".

Sauvés, mais souvent orphelins. Dans les derniers mois de l'été 44 l'OSE a la responsabilité d'environ 4.000 enfants dans ce qui était la zone sud. Elle refuse pour ses "maisons" le mot orphelinat. "A la notion de philanthropie, dit Robert Job, nous avons substitué, dans l'esprit et le coeur de nos coreligionnaires celle de solidarité".

L'exposé d'Annette Wiewiorka est extrêmement dense et il est bien difficile de le résumer. Il sera évidemment publié dans son intégralité avec les actes du colloque.

## **CE QUE REVELE LA RECHERCHE HISTORIQUE DU SEJOUR DES ENFANTS JUIFS EN CREUSE**

**René Castille Pdt de l'ARSVHC**

Le chercheur doit d'abord s'interroger: Que faut-il entendre par "enfant". Où s'arrête l'enfance ? Impossible d'établir des statistiques ou même de simples comparatifs si on n'adopte pas une définition précise, d'autant que chaque jour s'opère un glissement.

### **Juifs et étrangers, un double handicap**

Les enfants juifs sont recensés à deux titres, comme étrangers puis comme juifs à partir de la mise en application du 2ème statut, en zone dite libre. "Lorsqu'ils vivent dans les "maisons" de l'OSE ils sont sous la surveillance de l'administration, laquelle exige

périodiquement des listes avec nom, prénoms, date de naissance, nationalité, date d'entrée en France".

"... Le sort des Juifs en général et des enfants en particulier, relevait en Creuse d'un très petit nombre de personnes. Tout d'abord le Préfet. Il dispose depuis fin 40 de pouvoirs considérables. Il a, à son service, ses collaborateurs immédiats et divers exécutants. Les courroies de transmission du pouvoir ont fonctionné dans l'indifférence, la servilité, voire le zèle jusqu'à la mi-43. (Voir communication de Michaud)

"... L'attitude des gendarmes est difficile à analyser parce qu'elle a varié avec le temps, selon les brigades et même au sein d'une même brigade. Il faut être prudent dans l'appréciation des documents d'archives. Tout ce qui est condamnable est dans les PV mais il n'existe évidemment pas de traces, hors quelques témoignages, des comportements honorables, c'est à dire en opposition ou en marge des ordres reçus.

### **Les enfants juifs en Creuse**

Ceux des "maisons" de l'OSE (inclus Crocq) furent, selon les périodes entre 400 et 550. Leurs noms figurent pour la plupart sur les listes qui sont aux Archives Départementales (5) mais elles s'arrêtent à fin 42. Chaque responsable de "maison" doit fournir périodiquement de multiples renseignements et notamment un "rapport moral".

Les enfants qui ne relèvent pas de l'OSE peuvent aussi être évalués à environ 500. Certains sont avec leur famille ou sous son contrôle. D'autres sont hébergés isolément dans des familles d'accueil.

### **Les relations des enfants juifs avec les non-juifs**

L'exposé de Castille confirme les témoignages précédemment entendus. Dans un département très déchristianisé, "le bon accueil des populations et des collectivités laïques, notamment les écoles, hors toute considération de race et de religion, semble relever avant tout d'un réflexe humain d'assistance à enfants malheureux, voire en péril. Faut-il parler de républicanisme laïque ? d'humanisme athée ? Les grands mots et les grands principes doivent sans doute s'effacer devant de simples sentiments d'élémentaire humanité. Un enfant est un enfant, quelle que soit sa race ou sa religion, c'est un être faible et démuné qu'il faut aider, qui attire la sympathie au moins autant que la pitié"

### **Ce que nous ignorons**

#### **Les recherches qui restent à entreprendre**

Pour ce qui concerne l'OSE, hors un travail de mise à jour, l'essentiel semble acquis pour la période officielle. Par contre, pour la période clandestine, il reste beaucoup à faire.

Pour les enfants qui ne relevaient pas de l'OSE tout ou presque est à faire. Castille s'interroge: "Peut-être conviendrait-il d'élaborer une base de travail respectée

par tous les chercheurs" et il propose 3 axes de recherches: le vécu des familles, le vécu des enfants et l'empreinte qu'ils en ont conservée, le vécu de celles et ceux qui ont aidé les enfants, leurs motivations profondes. Il termine en évoquant la réponse d'un jeune de Chabannes à la question: "Comment se présente mon avenir" (6).

D'abord le doute: "La Liberté. En ce moment on ne peut qu'espérer. Je pourrai, tout en travaillant continuer le dessin industriel. Si toutefois c'est encore permis aux juifs, continuer les cours du soir.

Puis l'espérance: "Comme régime social, je voudrais un régime très tolérant pour que chacun ait la liberté de pensée et que l'égalité règne entre les hommes, sans distinction de religion et de race. Si j'ai des enfants, je voudrais les instruire moi-même, dans le respect du prochain et la tolérance". Il avait 15 ans.

(5) Série 976 W 16 - 118 - 237

(6) CDJC.Fonds Chevrier.

## **LES JEUNES GENERATIONS FACE AU RACISME**

### **2 professeurs d'histoire**

#### **5 élèves du Lycée Pierre Bourdan**

Cette table ronde n'a que partiellement répondu aux attentes des organisateurs. Parce que le temps était limité, parce que les élèves étaient quelque peu impressionnés face à un auditoire d'adultes ? Sans doute aussi parce que certains avaient été très marqués par l'histoire des camps de concentration et leur voyage à Auschwitz, Birkenau, Maidanek.

Les jeunes d'aujourd'hui, hors exceptions ne sont pas racistes. Ils semblent prêts à se battre pour leurs convictions. Ils sont sensibilisés et l'un d'eux a regretté que le colloque n'ait pas attiré plus d'adultes.

A noter cette réaction d'une jeune fille: "Je suis allée en Pologne, donc j'ai pu voir à quel point des hommes ont été pénibles avec d'autres hommes à cause de la religion et j'ai trouvé ce problème très, très important. Je n'arrive pas à comprendre, même après vous avoir entendu pourquoi des hommes ont été si méchants et aussi horribles avec d'autres hommes". Aussi cette appréciation, venant aussi d'une jeune fille: "L'antisémitisme c'est du racisme. Ça existe encore en France. C'est plus la même forme. C'est moins méchant. C'est pas sur des populations entières, c'est sur des cas particuliers".

Un professeur cite Gilbert Cesbron: "... chacun de nous, au fonds de son coeur, sait qu'il ne sera vraiment un homme que lorsqu'il aura dompté cette bête embusquée en lui et qui s'appelle la peur de l'autre, mère de tous les racismes". Son collègue fait remarquer qu'il est de plus en plus difficile de "faire passer aux élèves ce qu'a pu être le racisme pendant cette période des années noires" et insiste sur l'importance du témoignage.

## SYNTHESE

Yves Durand

"Je trouve que ce colloque, venant après les émouvantes manifestations qui l'ont précédé, à Chabannes et au Masgelier est extrêmement fructueux.

"Je veux rendre hommage aux Juifs [revenus en Creuse] pour l'émotion qu'ils nous ont apportée. ... L'histoire est faite par des hommes qui vivent leur vie pas seulement avec leur tête mais avec leur cœur et avec tous les attributs humains. L'histoire doit dépasser l'émotion mais sans l'oublier en route.

Yves Durand évoque Primo Levi. "Tout le monde devrait avoir lu "Si c'est un homme" et cette lecture devrait être quasi-obligatoire dans les lycées et collèges. Primo Levi dit à un moment sa honte d'homme, d'avoir été victime de l'homme, d'avoir vu l'homme faire ce qu'il faisait à l'homme".

"... Je crois très important de comprendre ce qui s'est passé pendant la seconde guerre mondiale en matière de génocide et d'accueil de jeunes juifs en Creuse. Même s'ils ont échappé au génocide pour un bon nombre, ils y étaient voués s'ils n'avaient pas réussi à y échapper d'une façon ou d'une autre".

Yves Durand termine en évoquant la justification du colloque: "... Je crois qu'il est important de faire des recherches telles qu'elles ont été entreprises, en particulier locales, départementales et régionales, parce que c'est là qu'on saisit le plus clairement l'extrême complexité des choses, l'extrême richesse humaine des choses. C'est moins simple que de faire de grandes synthèses, vues d'en haut, à partir d'archives de l'échelon national, mais c'est indispensable.

Merci aux gens qui sont venus. Bon retour chez vous de par le monde. Au revoir et non adieu. Merci à l'équipe qui a organisé ce colloque.

## ET MAINTENANT ?

Trois mois déjà se sont écoulés. Chacun est rentré chez soi. En cette période de vacances, la Creuse a accueilli d'autres touristes venus à leur tour chercher calme et sérénité.

Que reste-t-il de ces journées ? Beaucoup d'émotion sans doute chez ceux qui sont revenus sur les lieux où ils ont passé quelques années de leur enfance et chez ceux qui les accueillent.

Les 3 journées ont été très médiatisées. Les deux grandes chaînes nationales de TV s'étaient déplacées. Pour deux minutes au journal télévisé. C'est beaucoup et c'est très peu. France 3 Limousin a assuré une "couverture" quotidienne et une émission spéciale de 12 minutes. Là encore c'est beaucoup et c'est peu. Peut-être reverrons-nous d'autres images car tout n'a pas été

diffusé. Nous espérons et espérons toujours une émission nationale "à thème".

Les radios nationales ont été plus discrètes mais Europe 1 était présent. Radio-France Creuse a assuré une excellente couverture. Les journaux régionaux ont publié de nombreux et importants articles, avec photos et interviews. Un petit mensuel local a dépassé l'actualité au profit d'un compte rendu original, en s'adressant aux jeunes: "Petit marchois imagines ..."

Que reste-t-il dans la mémoire de ceux qui ont vu les images, écouté les reportages, lu les comptes rendus et commentaires ? Combien de jeunes ont été sensibilisés ? A leur intention et pour leurs enseignants nous remettons au Centre Départemental de Documentation Pédagogique, après publication des actes, tout ou partie des enregistrements vidéo du colloque.

## NOS REGRETS

Que le projet initial: accueil simultané de tous les enfants de toutes "maisons" et de ceux qui furent hébergés isolément n'ai pas pu être réalisé. Regrets aussi d'une prise de conscience trop tardive de ceux qui avaient vocation à nous aider.

## NOS SATISFACTIONS

Le nombre de participants de l'OSE, venus d'une dizaine de pays. La joie et l'émotion des retrouvailles, l'intérêt porté au colloque. Nous avons redouté, et l'OSE avec nous, les conséquences d'un retour sur les lieux où fut vécue une période dramatique, alors que certains peut-être n'ont pas encore terminé leur deuil. Il n'en a semble-t-il rien été. Nous avons eu un certain nombre d'entretiens avec des personnes qui avaient besoin de parler, d'évacuer certains aspects douloureux. Notre sentiment est que les retrouvailles ont été salutaires et ont parfois fait office de thérapie.

L'histoire s'est enrichie. Celle de la Creuse. Celle des persécutions raciales et celle de la lutte contre les persécutions raciales. L'histoire s'est aussi enrichie de la collaboration de juifs et de non-Juifs. Un livre sur Chabannes devrait voir le jour. Avec le concours des "anciens". C'est déjà plus qu'un projet.

## FELIX CHEVRIER A L'HONNEUR

L'UNICEF a prévu d'honorer, pour son cinquantième anniversaire, la mémoire de 4 personnalités de confession différentes qui toutes symbolisent le sauvetage des enfants:

1 Juif: Rabbim polonais

1 Catholique: Le Père Jean du Collège d'Avon

1 Protestant: Le Pasteur Trocmé. Chambon sur Lignon

1 Laïc: Félix Chevrier.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Pdt: CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél: 55 63 63 01 01 FAX: 55 63 82 30  
Secrétaire: Mme S. CERCLIER 3 rue d'Armagnac 23000 GUERËT Tél: 55 63 73 19